



FÉVRIER
2009

N°16

La lettre de Marisol Touraine

Députée de l'Indre-et-Loire - Vice-présidente du groupe socialiste
Vice-présidente du Conseil général - Secrétaire nationale du Parti socialiste

L'ÉDITO DE MARISOL TOURAINE

LE MÉPRIS DU PRÉSIDENT

La France est en crise : les plans sociaux se succèdent (+ 23,5% en 3 mois), le chômage s'envole (+ 150 000 en 2 mois) ; l'activité mondiale est ralentie, les banques restent fragiles, la confiance des consommateurs et des investisseurs est en berne.

Mais le pessimisme ambiant tient aussi à la peur, pour beaucoup, du « déclassement » : un livre récent (1) le montre, les fils et filles d'ouvriers sont moins nombreux qu'il y a 20 ans à devenir cadres (25% contre 33% alors), mais les enfants de cadres beaucoup plus nombreux à devenir ouvriers ou employés (25% contre 14% pour les garçons, 34% contre 22% pour les filles). Dans le même temps, le revenu des 0,1% de Français les plus riches a explosé.

(1) Camille Peugny, *Le déclassement*, Grasset, 2009.

Au malaise des Français, N. Sarkozy oppose le mépris pour les hommes et l'artifice de sa politique de relance. Les Antilles se sont enflammées, meurtries par l'indifférence de l'Etat ; les chercheurs sont insultés par un Président qui prétend qu'ils ne trouvent rien ; l'hôpital public est critiqué, alors qu'il a réalisé l'essentiel des économies de santé depuis 10 ans. A la crise, il répond par le verrouillage des institutions, la nomination de ses proches aux postes clés, au mépris des règles de déontologie, son plan de relance restant d'une insuffisance coupable.

Pendant ce temps, B. OBAMA, dans son premier *discours sur l'Etat de l'Union*, appelle à « l'audace de l'espoir ».

Marisol Touraine

1

SOMMAIRE

* PAGE 1 : L'ÉDITO DE MARISOL TOURAINE

* PAGE 1 : VRAI / FAUX : HEURES SUP, QUEL RÉSULTAT ?

* PAGE 2 : PLAN DE RELANCE : LA RÉALITÉ TOURANGELLE

* PAGE 2 : EMPLOI : INQUIÉTUDES POUR LE LOCHOIS

* PAGE 2 : LGV : TROIS QUESTIONS A ROLAND MARIAU

* PAGE 3 : ZOOM SUR...LA RÉFORME DE L'HÔPITAL

* PAGE 3 : AGRICULTURE : UN PETIT PAS, LOIN DES BESOINS

* PAGE 3 : DÉFICIT : HAUSSE RECORD !

* PAGE 4 : FÉVRIER 2009...RETOUR EN IMAGES

* PAGE 4 : BRÈVE...

* PAGE 4 : MARS 2009... LES RENDEZ-VOUS

VRAI / FAUX

HEURES SUP : QUEL RÉSULTAT ?

Le Gouvernement a déclaré que grâce à la loi TEPA, 5,5 millions de Français auraient effectué 750 millions d'heures supplémentaires et ainsi pu gagner 150 € de plus par mois, soit 1800 € en un an. **FAUX, ARCHI-FAUX.**

Heures sup 2006 : 630 millions + 99 millions liées à la modification du temps de travail dans l'hôtellerie.

Heures sup après la loi TEPA : 725 millions (source sécurité sociale).

Effet de la loi TEPA : 725 - 729 = moins 4 millions !

Coût de la loi TEPA en 2008 pour les heures sup : 3 milliards d'euros.

C'est cher payé pour un dispositif qui dissuade d'embaucher, ce qui, en période de crise, est un non sens économique.

LA PERLE
DU MOIS...

Affirmé par Jacques Séguéla, invité de l'émission « les 4 vérités » sur France 2 :

« si à 50 ans, on n'a pas une Rolex, on a raté sa vie ».

La Présidence « bling-bling » a trouvé en Jacques Séguéla un excellent porte-parole !

PLAN DE RELANCE : LA RÉALITÉ TOURANGELLE

Pour ne pas s'arrêter aux effets d'annonces du Gouvernement concernant son plan de relance économique, il est nécessaire de s'armer d'une bonne calculatrice pour comprendre que peu de nouveaux projets en Indre-et-Loire sont concernés par ce plan.

Le Gouvernement a annoncé 26,5 milliards d'€ pour son plan de relance. Or, une bonne partie de cette somme, 11,4 milliards d'€, est destinée à consolider la trésorerie des PME puisqu'il ne s'agit que du remboursement anticipé de sommes dues aux entreprises. Il faut encore soustraire 4 milliards d'€ provenant d'investissements que le Gouvernement a demandé à la SNCF, EDF, GDF Suez, La Poste ou la RATP :

2 26,5 milliards – 11,4 milliards – 4 milliards = 11,1 milliards : c'est ce qui reste donc en réalité pour financer les 1000 chantiers annoncés par le Premier ministre.

Sur cette enveloppe, 53 115 210 € sont destinés à la Région Centre mais plus de la moitié de cette somme correspond à des engagements figurant dans le Contrat de projet Etat-Région (CPER) 2007-2013. Il ne reste donc que 25 970 210 € mais sur cette somme, seuls un peu plus de 10 millions d'€

de crédit de paiement – sommes effectivement versées aux entreprises – sont octroyés ! De cette maigre enveloppe restante, quels projets sont concernés en Indre-et-Loire ? Très peu.

Pour les projets nouveaux, seuls deux ont obtenu des crédits de paiement : la restauration de la cathédrale de Tours et celle de l'établissement pénitencier de Tours, soit une somme globale de 2 697 044 €.

Concernant la troisième circonscription, la première phase de l'extension de l'EHPAD Vasselière à Monts est certes prévue mais le projet n'a reçu à ce jour aucun crédit de paiement...

2 697 044 millions d'€ sur les 26,5 milliards du plan global = 0.01 % !

En Indre-et-Loire comme ailleurs, le plan de relance gouvernemental est dérisoire par rapport aux enjeux et aux objectifs à atteindre.

C.L

EMPLOI : INQUIÉTUDE POUR LE LOCHOIS.

En 2008, le nombre de demandeurs d'emploi a augmenté de 10,5% en Indre-et-Loire (données brutes, catégorie 1) contre 11,7% au plan national et 14,3% en Région Centre. Mais ces statistiques relativement favorables masquent une grande diversité territoriale : en effet, le bassin d'emploi de Loches est celui qui enregistre la plus forte détérioration du département avec, sur 12 mois, une hausse de 16% du nombre des demandeurs d'emploi. Cette dégradation est particulièrement sensible pour les jeunes (+24,5%). C'est préoccupant.

J-M. B



LGV : TROIS QUESTIONS À ROLAND MARIAU

Maire de Villeperdue, Roland Mariau est aussi Président de l'Association des communes d'Indre-et-Loire (ACIL). Il fait le point à l'issue des réunions du comité de suivi présidé par le préfet.

✓ **Quelles sont les avancées à la fin du cycle des réunions thématiques ?** En matière d'environnement et de développement durable et comme le demandaient les communes depuis 2004, RFF et Cofiroute vont travailler sur le traitement global de leurs infrastructures pour proposer des solutions améliorant significativement le traitement du bruit. De plus, les surfaces prévues en réserves foncières pour les activités agricoles sont portées à 170 ha (au lieu de 150ha). Enfin, un plan grand chantier sera mis en place, intégrant à notre demande, un volet Emploi-Insertion et un volet retombées économiques.

✓ **Quels sont les points de blocage ?** Nous ne constatons aucune avancée sur les normes de bruit, RFF confirmant que les mesures seront calculées sur des moyennes alors que nous demandons de prendre en compte les pointes au passage des TGV. Pour le rétablissement des voiries et des réseaux, nos discussions achoppent sur les allongements de parcours imposés et le gabarit des ouvrages d'art pour permettre la circulation des engins agricoles d'aujourd'hui. La situation de Maillé reste incertaine.

✓ **Quel est le programme des mois à venir ?** RFF s'est engagé à faire des mesures de bruit sur la ligne existante. Le décret d'utilité publique est attendu pour juin 2009 au plus tard, ce qui ouvrira une nouvelle phase, préparatoire aux travaux. Pour terminer, la compensation financière que demandent les communes (par ex. une taxe au kilomètre d'infrastructure, comme pour les autoroutes) reste sans réponse favorable du Gouvernement. Un débat législatif permettrait peut-être de faire évoluer cette question.

Retrouvez le dossier « LGV » sur le blog : marisoltouraine.typepad.fr

C.L

TEMPS FORTS

Abilly

Passation de commandement au Centre de secours

Artannes

Rencontre avec les élus

Chambon

Fête de la Saint-Blaise

Descartes

33ème salon artistique

Marcé-sur-Esves

Fête des travailleurs

Montbazou

Accueil du nouveau Sous-préfet de Loches

Neuilly-le-Brignon

Fête du monde rural

Pont-de-Ruan

Théâtre Vaugarni

Preuilly-sur-Claise

10ème Foire au Safran

Saint-Avertin

Rencontre avec les syndicats santé

Tours

Rencontre avec les forces de police du commissariat Réunion LGV à la préfecture Vote du budget du Conseil général

Réunion avec les partenaires (Pôle emploi, entreprises...) sur le soutien à l'emploi



ZOOM SUR : LA RÉFORME DE L'HÔPITAL

En février, nous avons débuté l'examen du projet de loi portant réforme de l'hôpital et relatif à la santé, aux patients et aux territoires (HPST) par la réforme de l'hôpital (titre Ier). Marisol TOURAINE est la coordinatrice des députés socialistes. Les principes qui fondent la réforme du Gouvernement sont dangereux: l'hôpital entreprise, la gestion managériale de la santé et l'étranglement financier du secteur public. Oui, celui-ci a perçu 26 Mds d'€ en 10 ans ; mais parallèlement, la médecine libérale en recevait 30 Mds... Point sur le volet « hôpital » du texte.

Principales dispositions :

- La direction de l'hôpital est calquée sur la direction du privé : un directeur aux pouvoirs élargis, un *conseil de surveillance (!)*... sans véritable association des équipes médicales, ni des représentants d'usagers. C'est le directeur administratif qui nommera les chefs de service !
- L'hôpital public pourra être dirigé par des personnalités extérieures au système de santé. Et les médecins hospitaliers pourront à tout moment quitter le public pour s'installer en face de l'hôpital : vive la concurrence !
- La place des élus locaux au sein des instances dirigeantes est réduite.
- Différents établissements hospitaliers pourront se réunir en coordination hospitalière de territoire : c'est bien en principe si cela ne débouche pas sur des moyens réduits.
- Les établissements de santé privés pourront désormais choisir les missions de service public qu'ils entendent assumer : ils choisiront ce qui est rentable et laisseront le reste à l'hôpital !

Les propositions socialistes :

- L'hôpital, lui, n'a pas la possibilité de choisir ses missions, et c'est lui qui assume les moins « rentables » : accueil des populations précaires, des personnes âgées, des pathologies complexes... C'est lui qui forme les étudiants, porte la recherche. Or, il est financé selon les mêmes critères que les établissements privés par la « tarification à l'activité ». Nous voulons en renégocier les principes pour mieux prendre en compte les missions de service public et le rôle des services d'urgence ; nous refusons la « convergence » des tarifs dans le public et le privé.
- Le projet médical d'établissement doit relever des médecins et de la communauté soignante (commission médicale d'établissement), pas du directeur administratif.
- Nous voulons renforcer la participation des professionnels de santé, des élus et des représentants des usagers au sein des instances dirigeantes.
- Il est urgent d'encadrer les dépassements d'honoraires, de plus en plus prohibitifs.

Ph. D

AGRICULTURE : UN PETIT PAS, LOIN DES BESOINS.

La politique agricole était curieusement absente des récents discours du Président de la République sur la relance de l'économie tout comme elle le fut des préoccupations de la présidence française de l'Union Européenne. Or, les agriculteurs aussi se prennent de plein fouet la crise, à travers les fortes variations des cours et la pression accrue de la grande distribution. Le Gouvernement est enfin sorti de son mutisme, en annonçant le 23 février la réorientation partielle (18%) des aides de la Politique Agricole Commune, pour soutenir l'élevage, notamment ovin et caprin, l'agriculture biologique et la production de protéines.

Mais cela ne suffit pas : là aussi, il faut revoir le système en place, garantir la solidarité entre les régions et entre les différentes productions, en finir avec la course à l'agrandissement des exploitations. Sinon, comment permettre l'installation des jeunes, sans laquelle notre agriculture mourra ?

J-M. B

DÉFICIT : HAUSSE RECORD !

La crise n'est pas propice à la réduction du déficit : la priorité doit être à la relance. Mais le déficit français est largement dû à la politique fiscale de N. Sarkozy; qui s'est ainsi privé de marges de manœuvre face à la crise.

Déficit 2007 : 24,7 Mds € / déficit 2008 : 56,2 Mds € (+21 Mds €) / 2007/2008 : + 62 %

Paquet fiscal 2008 : 10 Mds € / 50 % de l'augmentation du déficit

Dette de l'Etat : 2002 : 56 % du PIB / 2006 : 60 % du PIB / Prévisions 2009 : 70% PIB

Plus que jamais, la mobilisation face à la crise passe par la suppression du paquet fiscal (réductions d'impôts pour les plus riches, défiscalisation et suppression des charges pour les heures supplémentaires...).

C.L

TEMPS FORTS

* Début de la discussion parlementaire sur le projet de loi « Hôpital, patients, santé et territoires ».

* Réunion du groupe d'amitié France - Chili.

* Rencontres parlementaires franco-allemandes sur l'Europe sociale.

* Rencontre avec le syndicat UNSA Police.

* Bureau national extraordinaire et Conseil national d'adoption des listes du Parti socialiste pour les élections européennes.

RETOUR EN IMAGES

FEVRIER 2009...



21/02

Marché de Loches



Photo : © Francis Clément

21/02

Fête des travailleurs à Marcé-sur-Esves



27/02

Vote du budget du Conseil général



28/02

Festi'Vom de perche à Veigné



28/02

Fête de la Saint-Blaise à Chambon

4

BRÈVE...

SAINT-PIERRE-DES-CORPS : SUPPRESSION DU POSTE D'ANIMATION LECTURE. Alors que l'un des objectifs de ce poste est de faire des livres des objets vivants, la décision gouvernementale de le supprimer ou de l'amputer doit être combattue. Ne pas le faire serait se couper du sol nourricier indispensable à la lecture : le plaisir de lire.

LES RENDEZ-VOUS

MARS 2009...

Poursuite de la discussion sur le projet de loi « Hôpital, patients, santé et territoires » / Visite de l'hôpital de Loches / Rencontre avec les forces de gendarmerie de l'Indre-et-Loire.



L'ÉQUIPE



Jean-Marie Beffara
Député suppléant
Conseiller régional



Philippine Donnelly
Assistante parlementaire
à l'Assemblée nationale



Lucette Georget
Assistante parlementaire
à Montbazon



Christophe Lugnot
Assistant parlementaire
à Montbazon

Permanences parlementaires :

Loches :

5, rue Quintefol

Horaires d'ouverture :

Le lundi de 14h00 à 18h00 ;

le mercredi et le jeudi de 09h00 à 12h00 ;

le samedi de 10h00 à 12h00

Montbazon :

1, rue des douves

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi

De 09h00 à 12h30 et de

14h00 à 18h00

Saint-Pierre-des-Corps :

5, rue Pierre Curie

Horaires d'ouverture :

Le mercredi

de 9 h 30 à 12 h 30